

Conditions d'adoption

Raterie les Irradiés et raterie du Coffre à Rêves

IRD Saskia ♡ CRV Schoko Bon



Nos engagements

Les rats mis à l'adoption sont en bonne santé. En cas d'une complication quelconque, l'adoptant sera averti.

Nous fournissons à nos rats la nourriture et les soins nécessaires.

Nous les élevons avec amour et les manipulons quotidiennement dès leur plus jeune âge.

Possibilité de garder les femelles plus longtemps afin de les stériliser à leurs 8 semaines (à charge de l'adoptant), afin de réduire les risques de tumeurs mammaires.

Nous répondons à toutes les questions sur la santé, conseils en cas de problème de santé ou de comportement, ou tout autre soucis ou questions que vous pouvez avoir, par mail, téléphone ou sur les réseaux sociaux.

Nous nous engageons à récupérer les ratons après l'adoption en cas de problème.

Nous nous engageons à récupérer les ratons dans le cas où les termes ne sont pas respectés.

Vos engagements

Le rat ne vivra pas seul.

Il sera élevé avec amour.

Il aura droit à ses sorties quotidiennes.

Il aura une cage, nourriture et litière adaptée.

L'adoptant s'engage à donner des nouvelles (bonnes et mauvaises).

Il aura le budget nécessaire pour l'entretien (nourriture, litière, etc.) ainsi que pour d'éventuels soins vétérinaires.

Il ne fera pas reproduire le rat sans autorisation.

Les ratons devront être inscrits au LORD pour le suivi de la lignée.

Le rat devra nous être restitué si pour toute raison, vous ne pouvez le garder.

Conditions

Prix d'un raton: CHF 25.- / 20 € (participation aux frais courants engendrés).

Co-voiturages : pas souhaités mais éventuellement à discuter. <Attention! Des frais supplémentaires à charge de l'adoptant sont à prévoir pour les ratons qui sortent de Suisse (consultation vétérinaire et établissement d'un certificat de bonne santé pour la douane).>

Avant toute adoption, remplir le formulaire d'adoption (voir sur le post de la portée).

Les ratons sont mis à l'adoption à leurs 6 semaines.

Nous nous réservons le droit de refuser une adoption qui me paraît douteuse.

Pas de droit de reproduction hormis pour les propriétaires des parents, sauf cas exceptionnel (à discuter).